FICHE TECHNIQUE

CONCEVOIR ET ANIMER DES SÉANCES DE YOGA AQUATIQUE



PRÉSENTIEL 50H

Le yoga aquatique est une nouvelle discipline en plein essor, c'est une combinaison de yoga et d'activité aquatique.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

HTTPS://AQUA-YOGA.FR

NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT

2027

ACCRÉDITATION: 5-0616 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR - IMMATRICULÉ SOUS LE N° DE DÉCLARATION 76341126934 AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Fiche technique
Formation yoga aquatique en présentiel

Formation accessible à tous sous condition de pré-requis.
Certification accessible sous conditions.

Dominique Cartan Guerrier
2 impasse de la gare
les Onglous 34340 Marseillan
Immatriculé sous le N° de déclaration 76341126934
auprès du Préfet de la Région Occitanie
N° de Siret 90032419500016

Ne vaut pas un agrément de l'État
Accréditation: 5-0616 portée disponible sur www.cofrac.fr

Profil du candidat

Bon niveau de pratique dans les disciplines de la natation
et du yoga

Accessibilité: La formation en yoga aquatique est accessible à tous. Les personnes en situation de handicap peuvent accéder à la formation sous condition de répondre aux pré-requis établis lors de l'inscription. Tous les moyens sont mis en oeuvre pour faciliter l'apprentissage. Support pédagogique, FAL/FAC, support numériques, supports audio et vidéo, support logistique et humain.

Formation complète en yoga aquatique de 6 jours (50h) de 3 Modules Chaque module peut être espacé de plusieurs semaines afin de permettre leur intégration. Ces 3 modules donnent des connaissances précises et des outils pratiques pour des séances complètes de yoga aquatique.

Pré-requis à la certification

Pour se présenter à la certification en yoga aquatique, il est nécessaire de posséder les attestations suivantes:

- PSE1 ou en cours d'obtention
- 200mNL si non maître nageur
- Pratique de yoga ou avoir participé à la préformation yoga de Aqua yoga®

Objectifs

- **Conduire** une séance de yoga aquatique en milieu naturel (mer-lac) ou fermé (piscine, privé-public) en petite profondeur
- **Animer** une séance ludique et cohérente en accord avec l'architecture d'une séance.
- **Transmettre** les principes déontologiques et philosophiques du yoga.
- **Gérer** les différentes problématiques qui peuvent intervenir avant, pendant et après la séance.
- **Sécuriser** les pratiquants en proposant des exercices adaptés aux niveaux des élèves.



Il est conseiller de posséder un diplôme de secouriste en milieu aquatique (BNSSA) ou PSE1 à minima pour
tous les candidats à la certification
« Concevoir et animer des séances de yoga aquatique ».

Débouché

Le titulaire de la certification « Concevoir animer des séances yoga aquatique » en yoga aquatique peut enseigner dans des centres aquatiques, spas, cabinets de kinésithérapeutes et piscine privé.

Modalités de la formation 50H

Durée

- En présentiel : sur 6 jours
- En distanciel : Sur un an maximum

Contenu

- **En présentiel** :Théorie et pratique du yoga en milieu aquatique. Mise en situation de séance.
- **En distanciel** :Théorie en ligne, suivi pédagogique par visioconférence et pratique personnel du yoga aquatique.

Programme de la formation en présentiel : 3 Modules

Module 1 : 2 jours : « Apprentissage »
– Apprentissage du souffle et des postures (asanas) simples de yoga.
– Théorie sur le yoga

Module 2 : 2 jours : « Approfondissement »
– Apprentissage d'enchaînements et d'asanas en immersion.
– Théorie et philosophie du yoga

Module 3 : 2 jours : « Perfectionnement » et évaluation finale
– Apprentissage du Pranayama et de la méditation aquatique.
– Théorie et philosophie de la méditation aquatique

Certification « Concevoir et animer des séances de yoga aquatique »

La certification d'enseignant en yoga aquatique est délivrée à la suite d'une évaluation finale, comprenant un QCM, la conduite d'une séance et un oral.

Jury d'évaluation
Le jury est le formateur de la formation

Aptitudes requises pour accéder à la certification

Acquisition des différents blocs de compétences nécessaires pour obtenir la certification « Concevoir et animer des séances de yoga aquatique »..

Contenu	Aptitudes	Objectifs
Préparation de séance	Concevoir une séance de yoga aquatique en incluant les différentes techniques spécifiques.	**Animer** une séance ludique et cohérente en accord avec l'architecture d'une séance.
Conduite d'une séance de yoga aquatique	Conduite une séance de yoga aquatique et pratiquer des enchaînements de posture, de souffle et de relaxation.	**Conduire** des séances de yoga aquatique en milieu naturel (mer-lac) ou fermé (piscine privé-public) en petite et en grande profondeur. **Gérer** les différentes problématiques qui peuvent intervenir avant, pendant et après la séance. **Sécuriser** les pratiquants et proposer des exercices adaptés aux niveaux des élèves.
Théorie	Intégrer les différentes techniques théoriques et philosophiques du yoga.	**Transmettre** les principes déontologiques et philosophiques du yoga

Tableau chiffré du niveau de performance et d'accomplissement

Session 2025 / 2026	
Taux de réussite	**100 %**
Taux d'abandon	**0**
Taux d'insertion	**16**
Taux de satisfaction	**16**
Nombre stagiaire	**16**
En cours de formation en E.learning	**2**

Compétences	Critères d'évaluation
C1 - Concevoir des séances de yoga aquatique adaptées aux besoins, attentes et niveaux des participants, y compris en situation de handicap, en utilisant des informations recueillies pour garantir un enseignement progressif et efficace.	**CRITÈRE 1** - : La séance proposée est cohérente et progressive, avec un objectif clair (postural, respiratoire, sensoriel…), alternant postures, temps de récupération, respiration et relaxation selon une logique pédagogique adaptée au public, dont la durée, la difficulté, la variété et les exercices de souffle ou de relaxation aquatique permettent d'atteindre l'objectif final, et dont les choix méthodologiques sont justifiés.
C2 - Réaliser des démonstrations de postures spécifiques au yoga aquatique en combinant des explications verbales, visuelles et gestuelles, afin de guider les pratiquants dans l'exécution correcte et sécurisée des mouvements.	**CRITÈRE 2** - : Le candidat exécute chaque posture devant le groupe de manière didactique et structurée, en utilisant un vocabulaire précis adapté aux besoins et au niveau des participants, y compris en situation de handicap, en intégrant les phases respiratoires à chaque mouvement et en proposant des exercices pratiques pour identifier et prévenir les tensions pouvant entraîner des blessures.
C3 - Préparer une séance de yoga aquatique structurée et cohérente, en veillant à l'équilibre des enchaînements et à l'atteinte d'un objectif précis.	**CRITÈRE 3** - : Le candidat prépare une séance complète incluant toutes les phases (échauffement, Hasta Vinyasa, exercices de souffle, postures pieds au sol, postures en immersion, respiration et relaxation aquatique), avec des postures identifiées pour le jury, cohérentes avec l'objectif de la séance et comprenant au moins une flexion avant, une flexion arrière, une torsion et une immersion.
C4 - Animer une séance de yoga aquatique en ajustant le déroulement en fonction des conditions en milieu aquatique et des besoins spécifiques de chaque participant, afin de proposer une expérience personnalisée, sécurisée et adaptée à leurs capacités et objectifs.	**CRITÈRE 4** - : Le candidat organise et adapte l'espace aquatique en fonction du groupe, du bassin, de la température et du matériel, veille à la sécurité, maintient une posture d'enseignant calme et accessible, ajuste les exercices selon les niveaux et besoins individuels (y compris grossesse, fatigue, douleurs ou handicap), propose des variantes sans rompre la dynamique du groupe, utilise des consignes verbales, visuelles et démonstratives, entretient une ambiance bienveillante et engageante, accompagne chaque participant individuellement et clôture la séance par un retour au calme ou une relaxation adaptée.
C5 - Encadrer des publics variés dans tout type de structure (piscine publique, centre de bien-être, spa, thalasso…) en mobilisant les techniques spécifiques du milieu aquatique et les principes fondamentaux de la natation, afin de concevoir et animer des séances ou cycles de yoga aquatique sécurisés, progressifs et adaptés aux objectifs des participants, notamment pour les personnes en situation de handicap.	**CRITÈRE 5** - : Le candidat identifie les profils, besoins et éventuelles contre-indications des participants (y compris en situation de handicap), adapte la séance au niveau et aux capacités physiques, maîtrise les règles de sécurité aquatique, assure une surveillance constante et anticipe les risques, tout en intégrant équilibre, flottabilité, appuis, respiration, déplacements, immersions partielles et variations de profondeur et de température dans la conception de la séance.
C6 - Élaborer des séances individuelles ou collectives de yoga aquatique adaptées à des thématiques ou besoins spécifiques (personnes âgées, troubles musculosquelettiques, femmes enceintes…), tout en garantissant sécurité, progression et respect des capacités de chacun.	**CRITÈRE 6** - : Le candidat identifie avec précision les besoins spécifiques des publics ciblés (femmes enceintes, seniors, douleurs chroniques, etc.), utilise des outils d'analyse pour ajuster la séance en tenant compte des contre-indications et limites physiques, conçoit une séance cohérente et progressive avec des objectifs clairs et adaptés, équilibre les temps et phases, ajuste le niveau de difficulté, choisit le matériel pertinent, exploite les propriétés de l'eau pour soutenir fluidité et respiration, propose des postures et variantes adaptées aux capacités et contraintes de chacun, et intègre la respiration et le souffle dans les enchaînements.
C7 - Accompagner la femme enceinte à travers la pratique du yoga aquatique, en lui offrant un espace sécurisant, des conseils adaptés et une présence attentive pour l'aider à mieux vivre les différentes étapes de la grossesse sur les plans physique, émotionnel et relationnel.	**CRITÈRE - 7** : Le candidat instaure un climat de confiance et de respect, vérifie les antécédents et contre-indications liés à la grossesse, accueille émotions et limites sans jugement, propose des mouvements évitant pression abdominale ou sur-sollicitation articulaire avec des variations adaptées aux douleurs éventuelles, exploite les effets porteurs et relaxants de l'eau pour favoriser fluidité, transitions sécurisées, détente, respiration et conscience corporelle, utilise un accompagnement verbal doux et soutenant, et intègre respiration consciente, visualisation, relaxation et exercices renforçant la connexion à soi et au bébé pour préparer à l'accouchement.
C8 - Assurer l'encadrement sécurisé d'un groupe en yoga aquatique, en tenant compte des spécificités du milieu aquatique et des conditions de pratique.	**CRITÈRE - 8** : Le candidat s'assure de la conformité du lieu de pratique (profondeur, température, qualité de l'eau, accès et dispositifs de sécurité), de la disponibilité du matériel de sécurité (bouée, perche, trousse de secours) et du respect des normes légales d'encadrement du public en milieu aquatique.

Lieux de formation en présentiel

Dans l'Hérault
Dans toute la France sur demande

Prochaine session formation intensive 6 jours dans l'Hérault
21 au 26 juin 2027

Pour toutes informations complémentaires et devis contactez dominique@aqua-yoga.fr

Fiche d'inscription à la certification
« Concevoir et animer des séances de yoga aquatique »: - https://instut-certification-yoga-aquatique.fr

	Construction d'une séance	QCM 30mn	Échauffement temps de préparation	Conduite d'une séance* 20mn	Oral 20mn	Total
Évaluation finale	La séance est construite pendant le stage Si nécessaire un temps supplémentaire est accordé avant le QCM	30 questions sur la philosophie, la technique des asanas le contenu du yoga aquatique	Tirage au sort de l'ordre de passage des candidats	Candidat N°1 Candidat N°2 Candidat N°3 Candidat N°4	Candidat N°1 Candidat N°2 Candidat N°3 Candidat N°4	
Notes	non évaluable	30	non évaluable	50	20	100
Note minimale		15/30		25/50	10/20	50/100

Pour obtenir la certification, le candidat doit atteindre une note minimale de 50 points sur 100.

*Les horaires de l'évaluation finale sont établis en fonction du nombre de candidats.

Les personnes en situation de handicap ont un aménagement dans l'organisation de l'évaluation finale si nécessaire et en fonction du handicap.

Modalités d'évaluation



Le jury prend en compte le comportement du candidat.e, il observe son sens de l'accueil, son adaptation au public et à l'environnement, ses connaissances techniques, sa pédagogie, son écoute, sa présence, sa réactivité, sa transmission des connaissances, sa motivation, son sens des responsabilité, sa capacité à identifier les points forts et les points faibles des participants et sa capacité à s'adapter au public et à l'environnement.
Ainsi que sur ses capacités à expliquer et guider l'exécution des exercices en se référant à ce qui fait la spécificité du yoga aquatique : postures, enchaînements, détente, respiration, techniques de relaxation et de méditation.

Gestion des épreuves de certifications

L'organisation et la gestion des épreuves sont assurées par la direction de Aqua Yoga®. Les épreuves de certification sont organisées soit à la fin de la formation ou à une date ultérieur. Les candidats.es en sont informés au moins 1 mois avant la date de l'évaluation.
Un certificat d'enseignant en yoga aquatique est délivré à l'issue de la délibération du jury.

Membres du jury
Le jury est composé de l'enseignant en yoga aquatique.

Organisation des épreuves de certification
Les épreuves sont organisées le dernier jour du module 3 de la formation en yoga aquatique.

Épreuve 1: QCM: 30mn.
L'épreuve de QCM se déroule avant ou après la séance pratique en fonction de l'organisation des épreuves.

Épreuve 2 : Conduite d'une séance : 20mn
Le candidat.e conduit la séance de yoga aquatique qu'il a préalablement établie pour un durée maximale de 20mn.

Épreuve 4 : Oral 20mn
Les 5 premières minutes de l'oral sont consacrées à la présentation de la séance. Le ou la candidate doit en justifier les choix, en analyser la cohérence et la pertinence.
Les 15 minutes suivantes sont dédiées à l'évaluation des connaissances techniques et pratiques du ou de la candidate à travers les questions du jury.

Informations tarifaires

Modules	Prix
Module 1 - Apprentissage	**500** €
Module 2 - Approfondissement	**500** €
Module 3 - Perfectionnement	**500** €
Inscription à la certification « Concevoir et animer des séances de yoga aquatique »	**150** €
Support pédagogique	**30** €
Livre Jala yoga	**35** €
Total des 3 modules de formation + certification - 50h	**1715** €
Concevoir et animer des séances de yoga aquatique pour un public fragile ou en rééducation fonctionnelle - 100% en ligne	**280** €
Aqua yoga prénatal - 100% en ligne - 16h	**280** €
Initiation à la pratique des postures de yoga - pré-requis à la formation - 100% en ligne - 16h	**280** €

Pré-requis pour la formation

Diplômes requis
- Aucun diplôme nécessaire pour participer à la formation en yoga aquatique

Pré-requis à la certification
Pour se présenter à la certification en yoga aquatique, il est nécessaire de posséder l'une des attestations et diplômes suivants :

- PSE1 (premier secours)

et
- Attester d'une pratique de yoga d'un an minimum.
- Si vous n'êtes pas maître nageur ou équivalent, une attestation de natation de 200mNL sans support de flottaison

Modalité de paiement de la formation
La formation doit être réglée dans son intégralité avant le premier jour de session.
En cas d'annulation ou d'impossibilité de participation aux modules réservés, aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation d'un certificat médical attestant d'une invalidité supérieure à un an.
Les modules peuvent être reportés dans un délai maximum d'un an (date à date). Au-delà de cette période, les modules devront être à nouveau réglés.

Certification

En cas de non-participation à la certification « Concevoir et animer des séances de yoga aquatique », les frais d'inscription de 150 € ne sont pas remboursables, sauf sur présentation d'un certificat médical attestant d'une invalidité temporaire ou permanente du candidat.
En cas d'échec à la certification, le candidat doit repasser l'intégralité des épreuves d'évaluation. L'examen final porte sur l'ensemble des modules, aucune validation partielle n'est possible.

Modalités pédagogiques

Un livret d'accueil vous est fourni 1 mois avant le premier jour de la formation ou au pus tard le premier jour de la formation.
La formation en yoga aquatique comporte 3 modules de formation qui font l'objet d'évaluations. À la fin de chaque module les stagiaires assurent une ou d'une partie de séance de yoga aquatique avec un public hétérogène composé de stagiaires et de public lambda. Les pratiques guidées par les élèves au cours de la formation, sont les moyens de conduire avec succès une séance de yoga aquatique.

La formation est construite sur de la pratique en salle des postures de yoga qui sont ensuite étudiées dans l'eau. Les pratiques proposées hors de l'eau sont toujours en lien avec les pratiques dans l'eau.

Un rythme alliant théorie et pratique, 36h de pratique dans et hors de l'eau, 13h de techniques et de théorie sur le du yoga et 1h de préparation à l'évaluation finale.

La théorie est accessible aux non initiés, elle porte sur les essentiels de la philosophie du yoga, les asanas, les vayus, les bandhas, les Chakras, les méditations guidées et les accompagnements posturaux.

La pratique nécessite un minimum de pratique yoga, lors de l'inscription il est demandé au candidat.e de justifier d'un an minimum de pratique de yoga ou d'attester avoir participé à la pré-formation en yoga de Aqua Yoga®.

La pédagogie proposée étant de faire sentir et d'apprivoiser les postures de yoga (asanas) adaptables à l'eau. Les séances enchaînent des postures statiques et dynamiques, dans un mouvement coordonné à la respiration.
Un soutien pédagogique est élaboré avec un support vidéo lors des séances guidées par les élèves. Les séquences pratiques filmées sont étudiées au cours de la formation.

La formule « 3 sessions de 2 jours » comprend un accompagnement pédagogique obligatoire. Des devoirs sont à réaliser entre chaque module afin d'assurer la continuité de l'apprentissage.

Devoirs à faire après chaque module:
- Création d' 1 séance de yoga aquatique sur un support au choix
- La séance ou partie de la séance du module concerné filmée et transmise au formateur.

Options d'organisation des formations en présentiel

- La formation intensive s'organise exclusivement en présentiel sur une semaine, et l'après-midi du dernier jour y est organisé l'évaluation finale.
- La formation continue, répartie sur trois sessions de deux jours au cours de l'année ou deux sessions de 2 fois 3 jours, se déroule en présentiel, se déroule en présentiel pour les parties théoriques et pratiques. Un suivi pédagogique est assuré tout au long de l'année, incluant l'invitation à filmer au moins une séance de yoga aquatique entre chaque module. L'analyse de cette séance filmée se fait par retour de mail ou lors d'une visioconférence.
- Toutes les formations de Aqua yoga® sont adaptables aux personnes en situation de handicap, à partir du moment où elles sont éligibles au questionnaire de positionnement. Les personnes désirants un aménagement du contenu et supports pédagogiques doivent obligatoirement remplir un questionnaire positionnement. Il doit être fourni au moins 1 mois avant le début de la première journée de formation.

Équipements nécessaires pour la formation

- Pratiques dans l'eau : Lunettes de piscine, pince nez, pull boys, frites, planche de natation. Certains éléments peuvent être disponible sur le site de pratique (frites, planches et pull)
- Pratiques de yoga : Tenue souple et tapis de yoga.

Ressources pédagogiques mises à disposition des bénéficiaires

- Cahier de formation
- Fiches de séances
- Documents de travail et autres supports pédagogiques
- Fiches pratiques
- Diffusion des acquisitions des blocs de compétences
- Liens de site internet sur les différents contenus du yoga et de la natation
- Livres spécifiques sur le yoga, la natation et le yoga aquatique mis à disposition et à consulter sur place
- Support vidéo des séances de yoga aquatique
- Support audio des séances pédagogiques

Qualification des formateurs

Tous les formateurs sont des intervenants experts professionnels et diplômés dans le yoga aquatique.
L'équipe pédagogique est constituée d'experts dans leur spécialité ou dans les domaines transversaux dont les compétences sont attestées par leur expérience ou leurs diplômes. Ils sont issus de différents cadres d'emplois public ou privé (clubs, collectivités, éducateurs sportifs professionnels, responsables associatifs…).

Pour les personnes en situation de handicap contacter nos référents handicap

- http://www.fiphfp.fr/
- https://www.agefiph.fr/
- https://www.ladapt.net/

Besoins	Module 1 « Apprentissage »	Module 2 « Approfondissement »	Module 3 « Perfectionnement »
Piscine	- Un bassin de petite profondeur (1m10)	- Un bassin de petite profondeur (1m10)	- Un bassin de petite profondeur (1m10)
Température	- L'eau + ou = 27° en intérieur - L'eau + ou = 22° en extérieur - Air + ou = 24° en intérieur - Air + ou + 20° en extérieur	- L'eau + ou = 27° en piscine - L'eau + ou = 22° en extérieur - Air + ou = 24° en intérieur - Air + ou + 20° en extérieur	- L'eau + ou = 27° en piscine - L'eau + ou = 22° en extérieur - Air + ou = 24° en intérieur - Air + ou + 20° en extérieur
Milieu naturel (mer-lac)	- Baignade sécurisée près d'un poste de secours et toujours en petite profondeur - Absence de vague	- Baignade sécurisée près d'un poste de secours et toujours en petite profondeur - Absence de vague	- Baignade sécurisée près d'un poste de secours et toujours en petite profondeur - Absence de vague
Espace de pratique intérieur	- Salle pouvant accueillir les stagiaires: 3200 mm² minimum par personne	- Salle pouvant accueillir les stagiaires: 3200mm² minimum par personne	- Salle pouvant accueillir les stagiaires: 3200mm² minimum par personne
Espace de pratique extérieur	- Espace permettant de se mettre à l'abri en cas de pluie ou de forte chaleur - Espace plat (herbe ou sable), propre, sans cailloux, ni d'éléments dangereux et qui permet d'être pieds nus	- Espace permettant de se mettre à l'abri en cas de pluie ou de forte chaleur - Espace plat (herbe ou sable), propre, sans cailloux, ni d'éléments dangereux et qui permet d'être pieds nus	- Espace permettant de se mettre à l'abri en cas de pluie ou de forte chaleur - Espace plat (herbe ou sable), propre, sans cailloux, ni d'éléments dangereux et qui permet d'être pieds nus
Public de pratique (Recommandé mais pas obligatoire)	- Le dernier jour de la formation, un public volontaire et extérieur à la formation pour servir d'élèves aux nouveaux enseignants en évaluation.	- Le dernier jour de la formation, un public volontaire et extérieur à la formation pour servir d'élèves aux nouveaux enseignants en évaluation.	- Le dernier jour de la formation, un public volontaire et extérieur à la formation pour servir d'élèves aux nouveaux enseignants en évaluation.
Salle de théorie	- Salle pouvant accueillir les stagiaires: 3200 mm² minimum par personne	- Salle pouvant accueillir les stagiaires: 3200 mm² minimum par personne	- Salle pouvant accueillir les stagiaires: 3200 mm² minimum par personne
Matériel pédagogique	- Maillot, Bonnet, Lunettes, Pince nez (facultatif) - Tenue adaptée à la pratique du yoga hors de l'eau - Tapis de yoga	- Maillot, Bonnet, Lunettes, Pince nez (facultatif) - Tenue adaptée à la pratique du yoga hors de l'eau - Tapis de yoga	- Maillot, Bonnet, Lunettes, Pince nez (facultatif) - Tenue adaptée à la pratique du yoga hors de l'eau - Tapis de yoga
Matériel technique (audio-vidéo) (matériel personnel)	- Caméra, téléphone, ordinateur: Outils personnels du formateur et uniquement pour le support pédagogique du formateur	- Caméra, téléphone, ordinateur: Outils personnels du formateur et uniquement pour le support pédagogique du formateur	- Caméra, téléphone, ordinateur: Outils personnels du formateur et uniquement pour le support pédagogique du formateur
Surveillance et secours	- Au moins 1 personne responsable de l'établissement en intérieur - 1 accès rapide aux secours en extérieur	- Au moins 1 personne responsable de l'établissement en intérieur - 1 accès rapide aux secours en extérieur	- Au moins 1 personne responsable de l'établissement en intérieur - 1 accès rapide aux secours en extérieur

Travail personnel

- La richesses du contenu de la discipline demande un travail personnel, un investissement et une motivation importante.
- Avant de vous lancer dans la formation en yoga aquatique vous devez prendre en compte ces facteurs.

Dates de formation

Session de Juin 2027

Du

21 au 26 juin 2027

Période d'inscription

Dés septembre 2026

Session de formation juin 2027

Nombre de place disponible: 12

Informations disponible sur le site web

https://aqua-yoga.fr/formations/aqua-yoga

https://aqua-yoga.fr/

Devis sur demande
dominique@aqua-yoga.fr

Partenaires Handicap
http://www.fiphfp.fr/
https://www.agefiph.fr/
https://www.ladapt.net/
https://www.apsh34.org/

Contact

Dominique Cartan 2 impasse de la gare
Les Onglous
34340 Marseillan

Formation
Tél: 06.14.63.01.06
dominique@aqua-yoga.fr

Certification « Concevoir et animer des séances de yoga aquatique »
https://institut-certification-yoga-aquatique.fr

Documents disponibles sur le site:
aqua-yoga.fr

- Fiche d'inscription
- Brochures des formations intensives et continues
- Informations formation de Aqua yoga® et certification
- Plaquette de Tarification
- Organisation des épreuves
- Questionnaire de positionnement
- Modalités des épreuves de certification
- Conditions d'accès à la formation
- Conditions d'accès à la certification
- Référentiel de compétence
- Fiche technique de la formation en yoga aquatique
- Questionnaires de satisfaction